

Création entreprise - Identifier les points clés pour un projet réussi

RS5578 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	310
Formacode(s)	32047
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	10/11/2021
Date d'échéance	10/11/2023

Certificateur(s)

CCI FRANCE · SIRET : 18750002000073

Partenaires habilités

98 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 98 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
CCI FORMATION	40457548200033	Former et organiser l'évaluation
CCI FORMATION 82	47991356800024	Former et organiser l'évaluation
CCI FORMATION-CFA IMT-ISCO	18383001700236	Former et organiser l'évaluation
CCI FORMATION GERS	78803676200037	Former et organiser l'évaluation
CCI Formation pro	90007495600013	Former et organiser l'évaluation
CCI LOCALE BEAUJOLAIS	13002269200367	Former et organiser l'évaluation
CCI SEINE ET MARNE PRESIDENCE DIRECTION GENERALE	13001727000534	Former et organiser l'évaluation
CCIT BORDEAUX GIRONDE	13002285800018	Former et organiser l'évaluation
CCIT CAEN NORMANDIE	18140001100100	Former et organiser l'évaluation
CCIT DE L ALLIER	13002286600011	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 98 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rs5578-creation-entreprise-identifier-les-points-cles-pour-un-projet-reussi/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification s'inscrit dans un cadre réglementaire de la loi n°73-1193 du 27 décembre 1973 d'orientation du commerce et de l'artisanat et notamment l'article 59 et le décret n° 2019-1272 du 2 décembre 2019 relatif aux stages prévus à l'article 59 de la loi n° 73-1193 du 27 décembre 1973 d'orientation du commerce et de l'artisanat.

Elle permet d'attester des compétences nécessaires lors des 3 états critiques successifs du processus de création d'entreprise :

1. Le processus est déclenché
2. Le processus est engagé
3. Le processus est achevé

Elle s'articule autour des 4 tâches relatives à la prise de décision :

1. L'analyse de ses capacités et aptitudes au regard des compétences attendues et de la posture d'un dirigeant
2. L'identification des contraintes et opportunités d'un projet entrepreneurial
3. L'identification des outils nécessaires à la construction d'un projet entrepreneurial
4. L'évaluation des ressources nécessaires pour construire son projet entrepreneurial

COMPÉTENCES ATTESTÉES

C1 - Identifier les facteurs internes (aspirations, motivations, valeurs, objectifs, ambitions, ressources) qui sous-tendent l'envie d'entreprendre, afin d'imaginer une idée entrepreneuriale cohérente avec soi et de relier cette envie entrepreneuriale à sa situation actuelle.

C2 - Auto-évaluer ses capacités par rapport aux compétences-clés d'un chef d'entreprise, en identifiant ses points forts et ses lacunes vis-à-vis des exigences liées à la fonction, afin de déterminer de quels professionnels s'entourer et de définir les compétences utiles à développer pour faciliter la réalisation du projet entrepreneurial.

C3 - Positionner sa posture entrepreneuriale au regard du profil type d'un entrepreneur, afin de s'assurer de sa capacité à devenir chef d'entreprise ou d'identifier les actions à mener pour développer les aptitudes manquantes.

C4 – Identifier les menaces et contraintes du projet entrepreneurial, en repérant les raisons internes et externes (environnement) facteurs d'échec, notamment au regard de la concurrence et de la réglementation, afin de clarifier les points d'attention et risques du projet.

C5 - Identifier les opportunités du projet entrepreneurial, en repérant les raisons internes et externes (environnement) facteurs de succès, notamment la RSE et le numérique, afin d'identifier les évolutions du projet initial qui pourraient rendre l'aventure entrepreneuriale possible

C6 - Identifier les enjeux sociétaux à prendre en compte dans le cadre du projet entrepreneurial et fondant sa raison d'être et la définition de sa responsabilité sociale et environnementale (RSE), en évaluant sa volonté et ses possibilités d'engagement dans une démarche de développement durable et d'inclusion par une politique de non-discrimination et d'intégration de la diversité, afin de développer une activité éthique et durable.

C7 – Identifier les étapes nécessaires à la transformation d'une idée entrepreneuriale en un projet acceptable par le marché et exécutable, afin de positionner son projet dans le temps et d'identifier l'ensemble des actions à mener.

C8 – Identifier les outils essentiels pour transformer une idée entrepreneuriale en un projet acceptable par le marché et exécutable, afin d'être en mesure de formuler le modèle économique associé au projet entrepreneurial, de le concrétiser et d'identifier l'ensemble des instruments stratégiques permettant sa déclinaison sur le plan opérationnel

C9 - Définir le seuil de rentabilité à atteindre au regard de ses propres attentes en matière de rémunération, en les traduisant en objectifs financiers assignés à l'entreprise en termes de chiffre d'affaires, de charges et d'investissement, afin de dimensionner le projet au regard des besoins du dirigeant et de l'entreprise.

C10 - Dédire les objectifs commerciaux et opérationnels à atteindre en fonction des objectifs financiers définis, afin d'identifier les impacts des actions menées sur les finances de l'entreprise et d'identifier les stratégies opérationnelles à mener.

C11 - Identifier les moyens humains et matériels à mettre en œuvre au regard des objectifs commerciaux et opérationnels visés, en établissant et en comparant différentes hypothèses (hautes, moyennes, basses), afin de d'assurer de l'exécutabilité du projet d'entreprise et, le cas échéant, de l'ajuster.

Secteur d'activité et type d'emploi

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

- La loi n°73-1193 du 27 décembre 1973 et notamment l'article 59 :
- Le décret n° 2019-1272 du 2 décembre 2019 relatif aux stages prévus à l'article 59 de la loi n° 73-1193 du 27 décembre 1973 d'orientation du commerce et de l'artisanat :

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Aspirer à entreprendre

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury de certification est composé de :

Un membre de la CCI

Un membre représentant le monde économique

Base légale

Date de décision	10/11/2021
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	10/11/2023

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2020	3474	—	—	—
2019	4819	—	—	—
2018	4673	—	—	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RS355

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RS6923

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.cci.fr/ressources/creation-dentreprise/accompagnement-et-aides/5-jours-pour-entreprendre>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5578/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	6 822
Parcours menés à terme	6 753
Taux d'achèvement	99 %
Période	02/2022 – 05/2024

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	7 001
Montant total engagé	4 142 964 €
Coût moyen par dossier	592 €
Durée moyenne	35 h
Période	11/2021 – 11/2023
France compétences	98 %
Reste à charge titulaire	1 %

France Travail	0 %
Entreprise	0 %
Compte d'engagement citoyen	0 %
Régions	0 %
OPCO	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.